



Mai 2022

BULLETIN MUNICIPAL N° 10

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A

Site Internet : www.saint-thome.eu

- BUDGET 2021 – RÉSULTATS

Vote des Comptes Administratifs le 07 mars 2022:

Commune

Fonctionnement : Dépenses 304 739,88 €, Recettes 382 706,50 € et, compte tenu d'un excédent reporté de 362 100,82 €, le résultat 2021 ressort à + 440 067,44 €.

Investissement : Dépenses 443 987,34 €, Recettes 488 293,48 € et, compte tenu d'un déficit reporté de 41 359,82 €, le résultat 2021 ressort à + 3 546,32 €.

Assainissement

Exploitation : Dépenses 17 331,61 €, Recettes 22 446,31 € et, compte tenu d'un excédent reporté de 74 637,92 €, le résultat 2021 ressort à + 79 752,62 €

Investissement : Dépenses 9 658,83 €, Recettes 14 673,00 € et, compte tenu d'un excédent reporté de + 34 240,98 €, le résultat 2021 ressort à + 39 255,98 €.

- ÉCOLE : RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

L'effectif prévisionnel approchant les 40 élèves, les services de l'Education Nationale de l'Ardèche ont décidé de remplacer le dispositif du « Co enseignement » par l'ouverture d'une deuxième classe pour la rentrée 2022.

Les demandes d'inscription pour les enfants nés en 2019 et avant sont à effectuer auprès du secrétariat de mairie. Se munir du livret de famille.

La fiche de renseignements à compléter, nécessaire pour l'inscription, est également disponible sur le site Internet : www.saint-thome.eu dans la rubrique « vivre à Saint-Thomé, école ».

Horaires de l'école : 9h-12h, 13h30-16h30

Horaires de l'accueil périscolaire : 7 h30-9h00 et 16h30-18h30

- CIRCULATION SUR LA RD 107

Un courrier a été adressé le 15 février 2022 à M. le Préfet de l'Ardèche avec copie à M. le Président du Conseil Départemental, à Messieurs les Maires du Teil, d'Alba la Romaine et de Viviers concernant l'intensité du trafic dans la traversée des Crottes. A ce jour, seul M. le Maire du Teil a apporté une réponse dont la copie est en 4^{ème} page.

- ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022. Le bureau de vote, situé salle du Conseil, sera ouvert de 8 h à 18 h.

- PRÉALABLES AU FESTIVAL D'ALBA

Dans le cadre des Préalables, un spectacle gratuit est proposé, sur le terrain du Clau, quartier Les Crottes, le dimanche 5 juin à 18 heures : la Compagnie DAS ARNAK présente le trio BAKANA, capilotraction, danse et mâts chinois d'une durée de 40 mn environ.

Accueil et placement des spectateurs dès 17 h 30. En cas d'intempéries, le spectacle sera annulé.

L'Association Amicale Laïque proposera une buvette. Le food truck bio l'ITEAnérante sera présent.

- TRI SÉLECTIF

Un nouveau container dédié à la collecte des cartons « bruns » a été mis en place à côté des bornes de tri sélectif, quartier l'Auche, en bordure de la Route Départementale 210.

- CAMION ITINÉRANT SALON DE THÉ BIO l'ITEAnérante

Les mardis de 15 h 30 à 19 h, sur le terrain du Clau, Madame Colette BEY propose des boissons chaudes et froides, une revente de thé à consommer sur place ou à emporter et des pâtisseries artisanales ainsi que la possibilité d'en commander. Contact : tél : 07 80 05 66 51 ou mail : litanerante@gmail.com

- SYNDICAT MIXTE DU COIRON AU RHÔNE



Le Syndicat Mixte du Coiron au Rhône, gestionnaire de l'Escoutay, lance cette année un observatoire participatif avec l'ensemble de ses riverains. En préalable à cette démarche et des travaux de restauration de la rivière qui auront lieu en 2023, il a besoin de mieux comprendre leurs perceptions de l'Escoutay, les relations qu'ils entretiennent avec lui et leurs attentes en matière de gestion.

C'est pourquoi, un questionnaire leur sera envoyé au mois de juin. Par la suite, plusieurs rencontres seront proposées par le SMCR à partir d'octobre 2022.

En parallèle, la compagnie de théâtre de rue, Groupe ToNNe, vient à leur rencontre du 6 au 11 juin et du 4 au 9 juillet. Ils sont là pour les écouter raconter leur Escoutay, sous toutes ses formes. Vous pourrez les croiser au détour d'un pont ou d'un sentier longeant l'Escoutay, dans les rues de Viviers, Saint Thomé ou Alba-la-Romaine. Ils seront également présents à « Port en fête » à Viviers le dimanche 3 juillet.

A l'issue de cette enquête de territoire, un spectacle sera construit avec et pour les riverains de l'Escoutay. Cette représentation aura lieu le samedi 10 septembre à 17h au port de Viviers.

Une réunion de présentation du programme de gestion et de restauration de l'Escoutay, ouverte à tous, est programmée le lundi 20 juin 2022 à la salle polyvalente d'Alba-la-romaine à 18h. .

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter Elise CATALON, Technicienne de rivière au SMCR au 06 58 70 05 61 ou catalon.smcr@gmail.com

- MANIFESTATIONS

KERMESSE DE L'ÉCOLE :

La traditionnelle fête de fin d'année scolaire, avec le soutien de l'AMICALE LAIQUE, se déroulera le **samedi 18 juin après-midi**, sur le terrain du Clau.


13 h 30 : Concours de pétanque en doublettes, 10 € l'inscription

15 h : spectacle des enfants



Structure gonflable, crêpes, buvette...

Soirée : BOMBINE (+ salade, fromage, dessert, vin, café) 15 € adultes, 6 € - de 12 ans

Animation musicale 

Réservations avec paiement auprès du secrétariat de mairie avant le 12

juin

Contact : Joris au 07 87 06 95 36

COMITÉ DES FÊTES :

Le **samedi 2 juillet à partir de 19 h** sur le terrain du Clau, PAËLLA (entrée, paëlla, fromage, dessert) avec animation musicale et buvette, tarif 20 €/personne.



Inscriptions avant le 15 juin au 06 23 53 20 78 (Paulette)
ou 06 24 59 49 43 (Gaëtan)





CONCERT A L'ÉGLISE :

Le **vendredi 1^{er} juillet à 21 h**, Monsieur Messaoud BOUABDALLAH, ténor, propose un concert lyrique (airs baroques, extraits de comédies musicales, d'opéra...) à l'église. Entrée et participation libres.

- CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Depuis le 21 mars 2017 l'établissement et le renouvellement (et l'éventuelle déclaration de perte) de ces documents se font auprès de mairies équipées du dispositif numérique de recueil des données ; **la mairie de SAINT-THOMÉ n'est pas équipée**, les mairies habilitées les plus proches sont Le Teil, Pierrelatte, Bourg St Andéol, Aubenas, Montélimar... La prise de rendez-vous pour cette démarche est obligatoire auprès du service Etat Civil de ces mairies.

Une pré-demande en ligne est possible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>
RAPPEL : les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013, disposent automatiquement d'une validité supplémentaire de 5 ans, sans démarche particulière à effectuer.

- RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, filles et garçons, atteignant 16 ans (nés en 2006 ou avant en cas d'oubli), doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. L'attestation de recensement est exigée à l'occasion de l'inscription à la conduite accompagnée, au permis de conduire et pour se présenter aux principaux examens scolaires comme le BAC.
Cette démarche est faite en Mairie par le jeune concerné ou un parent. Se munir du livret de famille.

- FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé le **vendredi 27 mai** toute la journée et le **vendredi 10 juin après-midi**.

- ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Loan ARLAUD né le 13 avril, fils d'Eddy ARLAUD et de Mathilde LEYNAUD

Télio CHASTAGNIER né le 29 avril, fils de Jérémie CHASTAGNIER et d'Aline DALVERNY

MARIAGES :

Patrick MAROLLE et Manon JONAC le 13 avril

François-Xavier BOUVET et Camille MOUTTE le 21 mai

DÉCÈS :

Paul DEBOS, le 27 janvier

Georges ALAT le 04 avril

Olivier PEVERELLI
Maire
Conseiller départemental de l'Ardèche

Le Teil, le 2 mai 2022

Contact : Cabinet – 04 75 49 63 21

Réf. : 077/LP/MA

Objet :
Circulation sur la RD107 – Commune de Saint-Thomé

Mairie de Saint-Thomé
Monsieur Gilbert PETITJEAN
Maire
20 Rue du Village
07220 SAINT THOMÉ

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité par courrier dont vous m'avez transmis copie, Monsieur le Préfet de l'Ardèche, concernant les nuisances liées à la circulation des poids-lourds dans le hameau des Crottes situé sur votre commune.

Je comprends l'exaspération des riverains de la RD107 mais je tiens à vous apporter quelques informations concernant la situation au Teil.

Des chicanes ont en effet été installées aux deux entrées de la Commune, à Mélas et Boulevard Pasteur, pour empêcher les poids lourds de traverser Le Teil. Cette décision avait été prise quant à la fragilité du bâtiment du 16 rue de la République. Elle est devenue impérative après le séisme du 11 novembre 2019 qui a fragilisé un bâtiment sur deux au Teil, à l'appui des expertises réalisées par le bureau d'étude BETEBAT 26.

À ce jour, certes le bâtiment du 16 rue de la République a été démoli, mais de trop nombreux bâtiments ne sont toujours pas réhabilités et donc renforcés. Près de 400 bâtiments sont même toujours sous arrêté de péril. Ils sont en grande partie situés dans le centre-ville (rue de la République) et le quartier de Mélas.

Par ailleurs, de nombreux bâtiments restent sur l'emprise du linéaire de la Nationale 102 et le bureau d'étude dégage sa responsabilité en considérant que les confortements provisoires ne supporteraient pas un retour de la circulation des poids-lourds. Ces dispositifs de confortement ont en effet été réalisés en intégrant l'absence de ce flux, aussi rouvrir la circulation aux poids-lourds dans les rues du Teil nous est malheureusement impossible, tant le risque pris serait grand.

Je sais que Monsieur le Préfet de l'Ardèche suit avec attention le chantier du contournement du Teil pour que celui-ci avance le plus vite possible.

Conscient de l'exaspération des habitants de Saint-Thomé, je me tiens bien évidemment à votre disposition pour organiser une réunion avec toutes les personnes concernées. Pour ce faire, vous pouvez contacter mon secrétariat au 04.75.49.63.21

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire,

Olivier PEVERELLI